*Le Musée de Fully : savoir-faire alpin et hydroélectricité*

# Le rouet

***Les soirées d'hiver au coin du feu offraient un climat agréable au filage de la laine, du lin et du chanvre pour produire le précieux fil à tisser. Le bruit sympathique de cette petite mécanique s'accompagnait du chant discret des tisons rougeoyants.***

Depuis plusieurs siècles, l'évolution technique améliora sans cesse cet outil dont une simple pédale en bois entraînait, sur un même axe, la bobine et le peigne (épinglier) grâce à un système bielle - manivelle.

Selon le type de rouet, la roue entraînait soit le peigne soit la bobine et parfois les deux. Le peigne en forme de « U » était monté sur un axe creux. Les deux branches du « U » avaient des crochets guide-fil utilisés l'un après l'autre au fur et à mesure du remplissage de la bobine. Les fibres textiles entraient dans un orifice sur cet axe creux, elles étaient torsadées par rotation puis s'enroulaient sur la bobine insérée entre les bras du peigne. Une fois pleine, la bobine laissait la place à une bobine vide. Pour assurer en permanence la tension du fil, les vitesses de rotation du peigne et de la bobine devaient être différentes. Cela s'obtenait en freinant un des deux éléments.

Utilisé dans nos vallées parfois jusqu'au début du XXe siècle, cet objet pittoresque était sans secret pour les femmes de notre pays qui l'utilisaient avec habileté.

*Camille Ançay-Cortial*
*Photos FMA*

*Le rouet.*

*L'épinglier ou peigne.*

**Visitez le Musée de Fully !**
Ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 17h et aussi sur demande à l'Office du tourisme de Fully au 027 746 20 80 ou ot@fully.ch.
lemuseedefully.ch

PUB

## Jérôme Desmeules - Liste n°5

**Monsieur Desmeules, vous êtes actif au Grand Conseil valaisan depuis plusieurs années. Quels sont vos principaux engagements pour Fully et le canton du Valais ?**

**Jérôme Desmeules :** Mon engagement est guidé par deux priorités : défendre le pouvoir d'achat des Valaisans et garantir des institutions au service des citoyens. En tant que rapporteur de la Commission de Justice (COJU), j'ai œuvré à renforcer l'indépendance et l'efficacité de notre justice, un pilier essentiel de notre démocratie. A la présidence de la Commission de deuxième lecture de la loi fiscale, j'ai contribué à une réforme historique qui allégera significativement les impôts des Valaisans, particulièrement ceux de la classe moyenne.

**Vous avez travaillé sur des améliorations dans la justice valaisanne. Quels en sont les résultats ?**
**J.D. :** La justice valaisanne a fait l'objet de critiques, notamment sur son indépendance. Avec mes collègues, nous avons renforcé la transparence et l'efficacité de la Justice, aussi en la dotant de moyens. Je suis fier d'y avoir contribué, même si beaucoup reste encore à faire.

**La réforme fiscale est une grande victoire. Que peut-on en attendre ?**
**J.D. :** Grâce à cette réforme, les Valaisans bénéficieront dès 2025 d'une réduction d'environ 100 millions de francs d'impôts. Les déductions pour les primes maladie ont aussi été élargies, un soulagement pour la classe moyenne qui subit la hausse des coûts de la vie. Cette réforme va bien au-delà des propositions initiales et allège concrètement la charge fiscale des habitants de Fully et du canton.

**Quels sont vos objectifs pour les prochaines années si la population renouvelle sa confiance ?**
**J.D. :** Je veux continuer à me battre pour une fiscalité juste et pour réduire la bureaucratie, qui freine citoyens et entreprises. Je crois en une politique qui libère les énergies et garantit la liberté de chacun. Je resterai également attentif aux besoins de Fully, en soutenant notamment la sécurisation rapide du Rhône.

UDC